Image not found or type unknown

Permis de visite pere incarcere

Par **Manon632**, le **02/05/2023** à **13:38**

Bonjour,

Je me permets de vous envoyer ce mail car j’aimerais avoir des informations.

J’ai du à Contre coeur déposer plainte contre mon papa car il a eu un accident avec une voiture qui l’avait mit a mon nom non assurée.

Il est incarcéré à la prison de Toulon pour cette affaire et d’autre chose dont je ne suis pas impliquer.

Le directeur peux me refuser une demande de permis de visite pour le fait que je sois là « victime ».

Le dossier va être envoyer aujourd’hui, j’ai écrit une lettre expliquant la raison du pourquoi j’ai déposer plainte et indiquant également que j’ai besoin de le voir, le soutenir.

J’espère que vous pourrez répondre à ma question,

Par **Zénas Nomikos**, le **02/05/2023** à **20:15**

Bonjour,

effectivement votre situation est délicate.

Avez-vous pensé aux consultations gratuites d'avocat?

Par **Marck.ESP**, le **02/05/2023** à **21:31**

Bonjour et bienvenue
D'abord, il ne faut pas qu'il soit sous le coup d'une mesure d'interdiction de communiquer avec l'extérieur.
Ensuite, lisez ce lien

https://www.justice.gouv.fr/prison-et-reinsertion-10036/la-vie-en-detention-10039/visiter-un-proche-en-prison-23448.html

Par **Zénas Nomikos**, le **04/05/2023** à **15:08**

Bonjour,

à toutes fins utiles, voici :

https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/relations-detenus-avec-monde-exterieur-34073.htm

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés